

Berne, le 28 juillet 2019

La stratégie pour le TP Suisse révisée de l'OFT : Un nouvel accent sur le développement technologique

L'OFT a actualisé sa stratégie, originale de 2014, dont les nouveaux éléments sont le développement technologique et ses conséquences, l'accent mis sur la mobilité intermodale ainsi que les processus électroniques. Sur la question de la concurrence, la stratégie de l'OFT ne prévoit que peu de possibilités de modifier l'organisation du marché dans les années à venir.

L'ACTP prend connaissance des changements de la stratégie révisée pour les transports publics Suisse, surtout du renoncement à la maxime «la concurrence à tout prix». Le succès des TP en Suisse est dû à la coopération étroite entre tous les partenaires et participants. Nous ne voyons aucun autre système valable à sa place.

Nous saluons aussi le regain d'une position autonome vis-à-vis de l'UE, défendant notre système «TP Suisse» contre une réglementation excessive de la part de l'UE, peu compatible à notre système équilibré.



Les transports publics sont une réussite et le resteront. Les dernières années ont vu d'importantes améliorations. L'offre a été considérablement étoffée et son taux d'utilisation est bon. Les informations sur le trafic peuvent être consultées en temps réel et les billets réservés électroniquement. Les autocars grandes lignes sont entrés dans la conscience de la population et la numérisation nous promet un univers ininterrompu de mobilité ainsi que de nouvelles applications techniques de contrôle et de surveillance du système ferroviaire.

Lorsque l'OFT a publié sa première stratégie en 2014, il s'est concentré sur trois défis :

- Assurer le financement du maintien de la qualité des infrastructures et de leur aménagement et repenser la planification de l'aménagement du réseau.
- Assurer le financement du transport régional de voyageurs, revoir le système de commande et résoudre les questions de concurrence.
- Rendre le transport de marchandises économiquement viable.

Des progrès ont été réalisés dans des domaines-clés. La base juridique du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire a été adoptée par la population. Le fret ferroviaire est encouragé spécifiquement par l'innovation et par des financements de départ, il peut se planifier sur la base de

sillons réservés. Le financement du transport régional a été assuré au niveau fédéral par un crédit d'engagement de quatre ans. La décision relative à une réforme du transport régional de voyageurs n'a pas encore été prise. Les idées en faveur d'une concurrence accrue dans les transports publics ne suscitent guère d'enthousiasme.

Des transports publics plus attrayants, financés à long terme et efficaces

Le développement technologique s'est dynamisé, offrant de nouvelles opportunités aux clients et aux entreprises, mais il représente aussi un risque pour les structures en place. C'est pourquoi l'OFT a actualisé sa stratégie. Beaucoup de choses demeurent inchangées. Les transports publics doivent rester attrayants pour les clients, financés sur le long terme, efficaces pour la population, l'économie et l'État, mais aussi écologiques, sûrs et fiables dans leur exploitation. La coordination avec le développement territorial et avec les autres modes de transport doit être approfondie et mise en pratique. Les processus de planification des infrastructures sont bien établis et doivent être poursuivis avec la participation des cantons, des entreprises de transport et du secteur du fret. Le transport ferroviaire de marchandises reste sur la voie de la viabilité économique. En tant que centre de compétence pour les transports publics, l'OFT entend appliquer les procédures de son ressort de manière efficace et fiable et les simplifier progressivement.

Les conséquences de l'évolution technologique, la mobilité multimodale et les processus entièrement numérisés sont les points forts sur lesquels l'OFT centre sa nouvelle stratégie. Le client attend des solutions de mobilité qui vont au-delà de l'offre de transport public. À cette fin, l'État et les entreprises doivent fournir les informations nécessaires dans le respect des règles de protection des données. Les systèmes clos doivent être ouverts et des structures adaptées pour permettre l'émergence d'offres de mobilité intégrées. Il s'agit de positionner activement les transports publics comme un élément essentiel de la mobilité globale. Les clients attendent de l'OFT des processus intégralement électroniques. Dans ce but, de nouvelles mesures ont été définies dans la stratégie de l'OFT.

L'efficience de l'emploi des subventions reste centrale

En ce qui concerne la concurrence dans les transports publics, la stratégie de l'OFT tient compte des discussions et des décisions du Parlement et ne prévoit que peu de possibilités de modifier l'organisation du marché dans les années à venir. En raison de la faible intensité globale de la concurrence, l'utilisation efficace et efficiente des subventions restera au centre des activités de l'OFT.

La stratégie révisée de l'OFT

- Vous trouvez la version française de la stratégie dans notre dossier « Transports publics en Suisse » sous www.kvoev.ch/fr/fr-information/dossiers/tp-suisse